

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font impérativement sur la semaine complète avec prise de rendez-vous obligatoire.

Vous devrez remplir un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023. Tous les documents sont téléchargeables sur notre site internet www.smaje.fr où à disposition en MAIRIE.

Le règlement et le dossier complet valident l'inscription et aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone ou par mail.

Pour tout dossier incomplet ou erreur de règlement, les papiers vous seront renvoyés et l'inscription ne sera prise en compte qu'après retour du dossier complet et/ou du bon règlement.

- Pièces obligatoires pour toute inscription -

- Fiche unique de renseignement.
- Fiche sanitaire de liaison.
- Photocopie des pages "vaccins" du carnet de santé (DTPolio à jour).
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle de l'enfant.
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport de l'enfant.
- Photocopie du livret de famille.
- CERFA N°15646*01 "Autorisation de sortie de territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale" ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité du signataire du dit CERFA.

- Infos et contacts -

Pour les inscriptions le POLE Education vous accueille directement en Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Mercredi de 08h30 à 12h00.

Pour nous joindre :

04.50.43.12.96.

pole-education@saint-cergues.fr



Du 08 au 21 juillet 2023
11-17 ans

VACANCES D'ÉTÉ

-INSCRIPTIONS EN MAIRIE-

Pour les habitants de Saint-Cergues : Dès le lundi 22 mai 2023

Pour les hors commune : Dès le 05 juin 2023

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisir propose aux jeunes collégiens et lycéens de 11 à 17 ans deux semaines d'activité cet été :

• Stage "Art et nature" : Du 10 au 13 juillet

- Lundi et Mardi : Arrivée échelonnée de 07h30 à 08h30 et départ échelonné de 17h00 à 18h00.
- Mercredi et Jeudi : Arrivée échelonnée de 07h30 à 08h30 le mercredi, nuitée en refuge, départ échelonné de 17h à 18h le jeudi.

• Stage "Caisse à savon" : Du 17 au 21 juillet

- Du Lundi au Jeudi : Arrivée échelonnée de 07h30 à 08h30 et départ échelonné de 17h00 à 18h00.
- Vendredi : Arrivée échelonnée de 07h30 à 08h30 et départ à 22h00.

• A prévoir tous les jours :

- Pique-nique et goûter.
- Tenue adaptée aux activités de la semaine.
- Casquette
- Gourde
- Crème solaire

TARIFS

Le tarif est calculé en fonction du Quotient Familial.
(Tous les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public)

Pièces justificatives pour le calcul du quotient.

(Obligatoires le jour de l'inscription)

Dernière notification des droits aux prestations familiales ou le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

Nous acceptons les chèques vacances et les bons CAF.

Tarifs Club de loisirs - Eté 2023 - Commune			
	Quotient Familial	Sem. 5 j	Sem. 4 j
1	0 à 365 €	64 €	52,00 €
2	366 à 730 €	70,40€	57,00 €
3	731 à 1 100 €	77,60 €	62,00 €
4	1 101 à 1 500 €	85,20 €	69,00 €
5	1 501 à 2 000 €	93,60 €	76,00 €
6	2 001 à 3 000 €	103,00€	82,50 €
7	3 001 et plus	113,20 €	92,00 €

Tarifs Club de loisirs - Eté 2023 – Hors-commune			
	Quotient Familial	Sem. 5 j	Sem. 4 j
1	0 à 365 €	89 €	74,20 €
2	366 à 730 €	97,90 €	81,60 €
3	731 à 1 100 €	108 €	90,00 €
4	1 101 à 1 500 €	118,50 €	98,80 €
5	1 501 à 2 000 €	130,20 €	108,50 €
6	2 001 à 3 000 €	143,30 €	119,40 €
7	3 001 et plus	157,50 €	131,20 €